

Annexe III

Conditions d'évaluation pour l'obtention des modules conduisant à la délivrance du certificat de matelot pont

L'évaluation nécessaire à l'acquisition des modules conduisant à la délivrance du certificat de matelot pont dont le programme correspond au référentiel figurant en annexe II est constituée de plusieurs épreuves conformément au tableau ci-dessous :

Épreuves	Coefficients	Modalités d'évaluation	Durée
Module P1-Appui (Navigation)			
Navigation / Météorologie / Tenue du quart	1	Une épreuve écrite en cours de formation	1,5 h
Règle de barre, feux balisage, signaux	1	Une épreuve orale finale	-
Manœuvre /embarcation/machine	1	Une épreuve pratique en cours de formation	-
Module P2-Appui (Manutention, arrimage de la cargaison et pêche)			
Matelotage / Engins de pêche / Manutention et arrimage	1	Une épreuve pratique en cours de formation	-
Module P3-Appui (Contrôle de l'exploitation du navire et assistance aux personnes à bord, entretien et réparation)			
Description et construction / Stabilité / Entretien et réparation / Sécurité	1	Une épreuve écrite en cours de formation	1,5 h
Module NP-Appui (Module National Pont)			
	1	Une épreuve écrite en cours de formation	1 h

La note obtenue au module est constituée par la moyenne arithmétique des notes obtenues aux épreuves constituant le module.

Les épreuves sont notées de zéro à vingt.

Sont éliminatoires :

- une note égale à zéro à l'une des épreuves du module
- une note inférieure à 10 à l'épreuve « Règles de barre, feux balisage, signaux »